

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **seizième jour de mai 2007 à 20h00** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Madame Monique Carré  
Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Martin Sévigny  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Claude Côté

Sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**07-05-164**

**Avis de motion – Règlement décrétant l'aménagement d'un parc multisport ainsi qu'un emprunt de 1 100 000 \$**

Avis de motion est donné par le conseiller Martin Sévigny, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement décrétant l'aménagement d'un parc multisport ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 1 100 000 \$.

**07-05-165**

**Contrat de peinture du garage du poste incendie**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de faire faire la peinture du garage du poste incendie ainsi que les corniches et garde-corps de l'Hôtel de Ville par Moreau & Moreau, Peintres, au montant de 9 596.00 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

**07-05-166**

**Contrat d'une étude de caractérisation de chaussée – Rues Mailhot, St-Jacques Ouest et des Érables**

ATTENDU la requête pour l'étude de caractérisation de chaussée et détermination du socle rocheux, des rues Mailhot, St-Jacques Ouest et des Érables;

ATTENDU les recommandations, soit la réalisation de 13 sondages jusqu'au socle rocheux ou jusqu'à une profondeur minimum de 3,5 mètres sous la surface du pavage existant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accepte la proposition de services des Laboratoires Shermont aux coûts de 9 695 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE

07-05-167

**Golf bénéfice - Fondation l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu qu'un représentant de la Ville participe au Tournoi de golf bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska mercredi 4 juillet au coût de 225.00 \$ du billet et au Tournoi de golf coup de cœur de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska samedi 7 juillet au coût de 150.00 \$ du billet.

ADOPTÉE

07-05-168

**Premier projet no PRU1-705 – Modification du règlement de zonage no 89-212**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement (PRU1-705) modifiant le plan de zonage du règlement de zonage 89-212 en réduisant les zones Ra 12 et Vc 4 pour agrandir la zone Ag 14 en raison qu'il ne peut pas y avoir de construction résidentielle sur les parties des zones Ra 12 et Vc 4 qui sont transférées à la zone Ag 14.

ADOPTÉE

07-05-169

**Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage no 89-212**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou a journée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 89-212 en réduisant les zones Ra 12 et Vc 4 pour agrandir la zone Ag 14 en raison qu'il ne peut pas y avoir de construction résidentielle sur les parties des zones Ra 12 et Vc.

07-05-170

**Demande au Ministère des Transports du Québec – Traverse du réseau d'aqueduc et d'égout du Boulevard Baril**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire offrir le service d'égout sanitaire à un promoteur situé au sud du Boulevard Baril;

ATTENDU QUE le service demandé doit traverser le boulevard Baril en excavation souterraine;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville doit obtenir l'autorisation du Ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Princeville demande au Ministère des Transports du Québec la permission d'effectuer des travaux d'excavation souterraine sur le boulevard Baril Ouest, près de la rue Boulet pour traverser le service d'égout sanitaire de la Ville de Princeville afin de desservir un important projet de construction résidentielle dans le secteur.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

07-05-171

**Levée de la séance spéciale**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

---

Mario Juare, greffier

---

Gilles Fortier, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Louise Bergeron, trésorière